



Mon voisin m'accuse de dégradation que je n'ai pas commis

Par **sansan9798**, le **24/06/2009** à **16:39**

Bonjour,

je loge dans un milieu militaire, un de mes voisins qui est aussi donc un collègue accuse mon fils d'avoir commis une dégradation sur mon véhicule avec soit disant un témoin le problème est que ça ne peut pas être le cas. En effet il n'était pas dehors ce jour-là et n'a donc pu commettre cette dégradation. J'ai donc été contraint suite à des pressions de régler une certaine somme et je ne suis pas d'accord le fait d'avoir recouru à une pression pour ce faire verser une somme d'argent est-il normal et que faire ? Merci de votre réponse.